

2000

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

2001

Concours
annuel du
Corps de
Ballet
de l'Opéra

mercredi 21 février 2001

de 8h à 11h35
et de
12h50 à 17h55

PALAIS GARNIER

JURY

président

Hugues R. Gall

directeur de l'Opéra National de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la Danse

Patrice Bart

maître de ballet,
associé à la direction de la Danse

Elisabetta Terabust

Raymond Franchetti

suppléante

Clotilde Vayer

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet :

Nicolas Le Riche

José Martinez

Nathalie Quernet

Yann Bridard

Lionel Delanoë

suppléant

Jean-Guillaume Bart

Postes à pourvoir :

Artistes Hommes

2 Premiers danseurs

2 Sujets

2 Coryphées

Artistes Femmes

2 Premières danseuses

2 Sujets

3 Coryphées

Le précédent Concours a eu lieu
le 8 mars 2000.

Les candidats concourent classe par classe,
(d'abord la classe des Quadrilles, puis celle
des Coryphées, enfin celle des Sujets).
Ils commencent par la "variation imposée".
Lors de leur second passage, ils se présentent
dans la variation de leur choix, appartenant
au répertoire de l'Opéra National de Paris.
La lettre tirée au sort détermine l'ordre de
passage. Cette année, il s'agit de la lettre **E**.

Ordre de passage du 21 février 2001 :
le matin – les concurrents
l'après midi – les concurrentes

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles hommes

Attilio Labis

classe des Coryphées hommes

Cyril Atanassoff

classe des Sujets hommes

Gilbert Mayer

classe des Quadrilles femmes

Annie Carbonnel

classe des Coryphées femmes

Florence Clerc

classe de Sujets femmes

Noëlla Pontois

Chefs de chant/pianistes :

Michel Dietlin - Jean-Bernard Dartigolles

Yann Malina - Caroline Beaugrand

Touve R. Ratovondrahety

Kathy Ernould - Elena Bonnay

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de l'Opéra sur proposition du Directrice de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.

- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué du personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Sciot, professeur à l'École de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

le matin

8h : quadrilles hommes

variation imposée

Giselle

- variation d'Albrecht à l'Acte II -
chorégraphie d'après Coralli et Perrot

variations libres

Mallory Gaudion

La Sylphide (Acte II, 1^{ère} variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Yong Geol Kim

Cendrillon (Acte II, 1^{ère} variation de l'acteur)
Rudof Noureev

Florent Magnenet

La Fille mal gardée (Acte I, variation de Colas)
version d'Heinz Spoerli

Alexis Renaud

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Pierre Rétif

La Bayadère (Acte II, variation de Solor)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Simone Valastro

La Sylphide (Acte I, variation de James)
Pierre Lacotte d'après Taglioni

Francesco Vantaggio

Tchaikovski-pas de deux – George Balanchine

Sébastien Bertaud

Spring and Fall (variation de Manuel Legris)
John Neumeier

Audric Bézard

Dances at a Gathering (1^{ère} variation du danseur en brun)
Jerome Robbins

Adrien Bodet

La Sylphide (Acte II, 1^{ère} variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Stéphane Bullion

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Rothbart)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Jean-Sébastien Colau

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Jean-Philippe Dury

Carmen (variation de Don José) – Roland Petit

pause

vers 9h25 coryphées hommes

variation imposée

Les Mirages

- variation du Jeune homme -
chorégraphie de Serge Lifar

variation libres

Jean-Christophe Guerri

Portraits de danseurs (variation de Jean Guizerix)
Andy deGroat

Julien Meyzindi

Etudes (Mazurka) – Harald Lander

Hervé Moreau

Paquita – (Acte II, variation du Grand pas)
Pierre Lacotte d'après Marius Petipa

Nicolas Noël

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Nicolas Paul

Raymonda (Acte II, 2^e variation d'Abderam)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Sébastien Thill

Arépo (2^e variation d'Eric Vu-An) - Maurice Béjart

Richard Wilk

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Bruno Bouché

Roméo et Juliette (Acte I, 1^{ère} variation de Roméo)
Rudolf Noureev

Alessio Carbone

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Vincent Cordier

Giselle (Acte I, variation d'Hilairon) - Mats Ek

pause

vers 10h45 sujets hommes

variation imposée

La Bayadère

- variation de Solor, à l'Acte II -
version de Rudolf Noureev

variation libres

Stéphane Elizabé

Black and Blue (variation du Jean Guizerix) - Louis Falco

Gil Isoart

Don Quichotte (Acte III, variation de Basile)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Karl Paquette

Esmeralda (variation du pas de deux)
d'après Petipa

Stéphane Phavorin

La Belle au bois dormant (Acte II, variation lente du prince)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Fabien Roques

Thème et variations – George Balanchine

Yann Saïz

Marco Spada (Acte I, 1^{ère} variation)
Pierre Lacotte d'après Joseph Mazilier

Emmanuel Thibault

Paquita – (Acte II, variation du Grand pas)
Pierre Lacotte d'après Marius Petipa

Jérémie Bélingard

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Guillaume Charlot

Vaslaw (variation de Jean-Marie Didière) - John Neumeier

Hervé Courtain

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

Christophe Duquenne

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation de Frollo) - Roland Petit

l'après-midi

12h50 : quadrilles femmes

variation imposée

Raymonda (Acte I, "valse fantastique" variation de Clémence)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variation libres

Juliette Gernez

Le Corsaire (variation lente) – d'après Petipa

Daphné Gestin

Suite en blanc (La Flûte) – Serge Lifar

Dorothée Gilbert

Arépo (variation d'Elisabeth Maurin) - Maurice Béjart

Christelle Granier

Don Quichotte (Acte I, 2^{ème} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Eve Grinsztajn

Les Mirages (variation de l'Ombre) – Serge Lifar

Lise-Marie Jourdain

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Sabrina Mallem

Paquita – (Acte II, variation du Grand pas)
Pierre Lacotte d'après Marius Petipa

Julie Martel

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Juliane Mathis

Don Quichotte (Acte I, 2^{ème} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Myriam Ould-Braham

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Céline Palacio

Vaslav (variation de Marie-Claude Pietragalla) - John Neumeier

Sophia Parcen

Le Lac des cygnes (Acte II, variation du Cygne blanc/Odette)
Rudolf Noureev, d'après Petipa et Ivanov

Christine Peltzer

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Marie-Isabelle Peracchi

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Ninon Raux

Giselle (Acte I, variation de Giselle) - Marius Petipa

Ghyslaine Reichert

Coppélia (Acte II, le Boléro) – Patrice Bart d'après Saint-Léon

Alice Renavand

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Maud Rivière

Paquita (variation de l'Etoile) - Marius Petipa

Caroline Robert

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Nathalie Vandard

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Gwenaëlle Vauthier

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Séverine Westermann

Don Quichotte (Acte II, scène de la vision: variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Véronique Cabiac

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Aurore Cordellier

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Séverine de Cussac

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Noémie Djiniadhis

Vaslav (variation de Marie-Claude Pietragalla) - John Neumeier

Peggy Dursort

Raymonda (Acte III, variation de l'Etoile)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

_____ pause _____

vers 15h15 coryphées femmes

variation imposée

Don Quichotte

- (Acte II, scène de la vision de Dulcinée/Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variation libres

Mélanie Hurel

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Myriam Kamionka

Les Mirages (variation de l'Ombre) – Serge Lifar

Laurence Laffon

Les Mirages (variation de l'Ombre) – Serge Lifar

Vanessa Legassy

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Muriel Zuperreguy

Giselle (Acte I, variation de Giselle) - Mats Ek

Caroline Bance

Esmeralda (variation du pas de deux) - d'après Petipa

Marie-Solène Boulet

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esmeralda) - Roland Petit

Alexandra Cardinale

Suite en blanc (variation de la Cigarette) - Serge Lifar

Lucie Clément

Etudes (variation de L'Etoile) - Harald Lander

Emilie Cozette

Raymonda (Acte III, variation de l'Etoile)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

_____ pause _____

vers 16h50 : sujets femmes

variation imposée

Raymonda

- Acte I, "valse fantastique": variation de l'Etoile -
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variation libres

Fanny Fiat

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Béatrice Martel

Raymonda (Acte III, variation de l'Etoile)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Stéphanie Romberg

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)
version Vladimir Bourmeister

Céline Talon

Le Sacre du Printemps (variation de l'Elue) - Maurice Béjart

Géraldine Wiart

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Eleonora Abbagnato

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Nathalie Aubin

Paquita (variation du Grand pas) - Marius Petipa

Delphine Baey

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Isabelle Ciaravola

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Nolwenn Daniel

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit
